

Communiqué

Point d'étape des projets Center Parcs en Saône-et-Loire et dans le Jura

Le 23 septembre 2016 – En prolongement des débats publics tenus du 20 avril au 4 septembre 2015, et conformément à la communication de Pierre & Vacances-Center Parcs du 3 février 2016, des études complémentaires ont été réalisées au cours de ces six derniers mois par les Conseils départementaux du Jura et de la Saône et Loire, en liaison avec les concessionnaires, et Pierre & Vacances-Center Parcs.

Les conclusions permettent de conforter la faisabilité technique des projets tant sur les aspects environnementaux, la ressource en eau, l'assainissement et l'accès aux sites. Elles seront prolongées par des études approfondies dans le cadre de l'avancement des dossiers d'autorisations.

Les études réalisées par Pierre & Vacances-Center Parcs seront disponibles prochainement. Les modalités de téléchargement seront précisées par voie de communiqué de presse.

Pierre & Vacances-Center Parcs confirme sa volonté de réaliser et de gérer les Domaines Center Parcs projetés au Rousset (Saône-et-Loire) et à Poligny (Jura), convaincu de l'attractivité touristique de ces territoires et de sa capacité à répondre aux attentes des collectivités en matière de retombées sociales, économiques et fiscales, et aux exigences environnementales.

Dès que les PLU des communes du Rousset-Marizy et de Poligny auront été définitivement validés, Pierre & Vacances-Center Parcs poursuivra les études permettant de déposer les demandes d'autorisations administratives (permis de construire et autorisation unique environnementale).

Pour toute information complémentaire :

Valérie Lauthier

Tél. : 01 58 21 54 61

Email : valerie.lauthier@groupepvcp.com